

Minorités linguistiques et société Linguistic Minorities and Society



Le développement en contexte : quatre temps d'un débat au sein des communautés francophones minoritaires (1969-2009), Normand, Martin (2012). Sudbury, Prise de parole, 159 pages.
ISBN : 9782894232651

Ricky G. Richard

Numéro 4, 2014

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1024702ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1024702ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Institut canadien de recherche sur les minorités linguistiques / Canadian
Institute for Research on Linguistic Minorities

ISSN

1927-8632 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Richard, R. G. (2014). Compte rendu de [*Le développement en contexte : quatre temps d'un débat au sein des communautés francophones minoritaires (1969-2009)*], Normand, Martin (2012). Sudbury, Prise de parole, 159 pages. ISBN : 9782894232651]. *Minorités linguistiques et société / Linguistic Minorities and Society*, (4), 270–274. <https://doi.org/10.7202/1024702ar>

Tous droits réservés © Institut canadien de recherche sur les minorités linguistiques / Canadian Institute for Research on Linguistic Minorities, 2014

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

é
rudit

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

<https://www.erudit.org/fr/>



Compte rendu

Le développement en contexte : quatre temps d'un débat au sein des communautés francophones minoritaires (1969-2009)

NORMAND, Martin (2012). Sudbury, Prise de parole, 159 pages.
ISBN : 9782894232651

Par Ricky G. Richard

Commissariat aux langues officielles

Un des effets de la Révolution tranquille en dehors du Québec, dont plusieurs chercheurs québécois ignorent l'incidence bouleversante, est la rupture qui s'est opérée au sein du Canada français à la suite des états généraux de la langue française en 1967. Dès lors, et assez rapidement, le fait français au Canada s'est fractionné en identités multiples et territorialisées : Fransaskois, Franco-Ontariens, Acadiens de la Nouvelle-Écosse, etc.

Avec *Le développement en contexte*, Martin Normand offre une contribution notoire à l'histoire des idées politiques liées aux communautés francophones minoritaires depuis 1969. Tant les chercheurs et les chercheuses qui s'interrogent sur ce qu'il est advenu du « Canada français » que ceux qui étudient la francophonie canadienne contemporaine y trouveront leur compte.

Bien que l'auteur favorise une approche historique, sa question est tout à fait d'actualité : « Comment cette notion de développement est-elle devenue aussi centrale dans le débat sur les langues officielles ? » L'auteur a voulu vérifier « s'il existe une continuité dans les représentations de ce qu'est le développement » (p. 8). Il a aussi choisi d'étudier les discours de quelques acteurs sur la scène fédérale : la Fédération des communautés francophones et acadienne (FCFA), le Commissariat aux langues officielles, les tribunaux, les comités parlementaires et le gouvernement fédéral.

L'auteur identifie quatre « temps » ou périodes historiques successives : la politisation du débat sur le développement (1969-1987) ; l'institutionnalisation du débat sur le développement (1988-1992) ; la rationalisation de l'action en matière de développement (1993-2004) ; et finalement, la reconceptualisation du débat sur le développement depuis 2005. À vrai dire, l'auteur postule une chronologie et ne cherche pas à faire la démonstration de l'unité historique de chaque période.

La première période est marquée par l'émergence des acteurs, notamment du Commissariat, créé en 1970 pour veiller aux droits linguistiques fédéraux, et de la Fédération des francophones hors Québec, fondée en 1977, qui deviendra la FCFA. L'auteur décrit aussi les représentations du développement du gouvernement fédéral. Il note l'avènement de la *Charte canadienne des droits et libertés* en 1982. Le discours des acteurs de cette période est caractérisé comme étant « global » et « politisé ». Les francophones se sont positionnés lors du débat entourant l'Accord du lac Meech. La FCFA ne s'est pas opposée à l'entente, mais a fait valoir que les communautés francophones devraient aussi être reconnues et que le gouvernement devrait être tenu « de faire la promotion des communautés francophones et de la dualité linguistique » (p. 46).

La deuxième période est très agitée. L'événement le plus marquant pour les communautés francophones est la refonte de *Loi sur les langues officielles* en 1988. L'auteur note que les parlementaires n'ont pas porté beaucoup d'attention à la partie VII, préférant s'attarder à d'autres aspects législatifs (p. 55).

La troisième période (1993-2004) est marquée par la « rationalisation » de l'action. La représentation du développement prend un tournant « en raison de la transformation du contexte dans lequel le débat se déroule » (p. 71). Les discours des acteurs ont dorénavant comme point d'ancrage la législation fédérale et l'interprétation des obligations qui s'y retrouvent. En particulier, les acteurs débattent de la mise en œuvre de la partie VII, qui engage les institutions fédérales à faire la promotion de la dualité linguistique et à contribuer à l'épanouissement des communautés de langue officielle en milieu minoritaire (p. 72-73). La FCFA exprime certaines réserves à l'égard de la volonté fédérale et conçoit son développement selon deux trajectoires : la participation communautaire aux politiques et programmes fédéraux ; et deuxièmement, le développement sectoriel (que l'auteur oppose au développement global).

Cette troisième période est aussi marquée par la présence accrue du Commissariat, qui reproche aux institutions fédérales leur manque de compréhension des obligations qui leur incombent en vertu de la *Charte* et leur volonté timide de les mettre en œuvre (p. 79-83). Trois arrêts clés sont interprétés par les tribunaux : l'affaire *Beaulac*, l'affaire *Arsenault-Cameron* et l'affaire *Doucet-Boudreau*. Le gouvernement fédéral, qui se remet à peine de profondes transformations gouvernementales, se montre très actif et lance plusieurs initiatives

de développement, dont le *Plan d'action pour les langues officielles* (2003). Cette initiative fédérale consacre la tendance vers un développement sectoriel (p. 92). Les communautés adaptent leur discours « à une logique de développement sectoriel » et utilisent « un vocabulaire bureaucratique », ce qui les rend moins critiques à l'égard des transformations gouvernementales.

La dernière période étudiée s'amorce avec la modification de la *Loi sur les langues officielles* en 2005. Un nouveau concept s'ajoute ainsi au débat : celui des « mesures positives ». Les communautés fondent beaucoup d'espoir dans cette notion, un peu à la manière des Québécois qui défendent la « société distincte ». Les changements législatifs rendent la partie VII exécutoire (droit de recours devant les tribunaux) et obligent les institutions fédérales à prendre des mesures positives qui visent des résultats concrets au bénéfice des communautés. La notion de mesure positive pourrait déboucher sur une nouvelle politisation du discours de la FCFA. Les comités parlementaires étudient la mise en œuvre de la partie VII et suggèrent, comme le commissaire, des pistes pour clarifier la notion de mesure positive (p. 119). Le gouvernement, en plus de chercher à donner suite à la nouvelle partie VII, a lancé en juin 2008 la *Feuille de route pour la dualité linguistique canadienne*.

L'auteur affirme en conclusion qu'il se dégage une « progressive dépolitisation des représentations du développement » au fil du temps (p. 127). Il y a cependant quelques signes que la FCFA revient à un discours plus global qui pourrait renverser cette tendance. Il conclut que « l'absence d'une représentation définitive du développement représente une occasion de renouveler le discours [...] et de lui donner un caractère plus politisé et plus mobilisateur » (p. 133). Il existe certes un potentiel d'innovation en matière de développement, mais certaines contraintes politiques fédérales, notamment les compressions idéologiques dans les budgets, pourraient freiner cet élan.

Cet ouvrage est une contribution importante à l'étude du développement des communautés en situation minoritaire. L'auteur apporte un éclairage sur le concept de développement tout en décrivant la relation de ces communautés avec les institutions fédérales aux moments forts de l'histoire politique canadienne.

L'auteur est conscient de certaines limites méthodologiques de son analyse documentaire. Bien que l'auteur analyse les représentations des acteurs institutionnels, il s'en tient surtout au « discours officiel ». Il a consciemment mis de côté le discours des associations provinciales et même des associations nationales sectorielles (santé, éducation). L'auteur a privilégié les représentations discursives fédérales en reconnaissant que celles-ci avaient un effet sur le social et la communauté. Ce faisant, l'auteur n'a pas traité le discours comme pouvant aussi être le produit d'individus ou de groupes sociaux (jeunes, femmes).

Une analyse plus ciblée du rôle des leaders, ou même de certains individus par des entrevues ou des récits personnels, aurait grandement enrichi l'analyse. Elle aurait permis à l'auteur de faire des nuances difficilement observables à l'aide de l'analyse documentaire. L'analyse du discours officiel permet difficilement de retracer les trajectoires individuelles ou de reconnaître que les acteurs « institutionnels » ne sont pas des catégories hermétiques. À preuve, un individu peut s'identifier à plusieurs discours officiels en même temps ou même contribuer, à travers le temps, à plusieurs discours. Ce fut le cas pour René-Jean Ravault, Michel Bastarache et Yvon Fontaine, notamment. L'analyse du discours officiel peut même être trompeuse si le chercheur ne peut identifier la personne qui tient la plume.

La méthode choisie par l'auteur a aussi eu pour conséquence d'amenuiser l'importance de certains phénomènes : le conflit entre les acteurs, les luttes pour l'ascendant discursif ou la superposition des représentations du développement. Ainsi, l'ouvrage n'a pas pu pleinement mettre en valeur la diversité sociale des communautés francophones. Quoique nous ne puissions développer notre réponse ici, faute d'espace, nous ne partageons pas les constats de l'auteur à l'égard de la dépolitisation, du rôle de la bureaucratie ou de la nature « sectorielle » du développement actuel. La multiplication des secteurs du développement communautaire est une conséquence d'une nouvelle ère politique qui exige une plus grande spécialisation des acteurs sociaux. De plus, les débats sociaux ou communautaires ont aussi une résonance au sein même de la bureaucratie.

Une autre faiblesse mineure est liée à l'approche historique, un peu trop linéaire, qu'adopte l'auteur. Cette approche classique n'a rien de mal en soi. Par contre, elle nous amène à poser des questions sur l'emprise que peuvent avoir les acteurs sur leur contexte historique. À bien regarder la période de 1987 à 1993, on pourrait se dire que c'est plutôt le contexte qui est politisé et pas forcément la représentation du discours. Il s'agit du paradoxe ou du débat entourant « l'agent et le système ». Si l'acteur et le contexte ont une influence l'un sur l'autre, lequel est véritablement déterminant ? On se demande par exemple : est-ce que le Plan d'action de 2003 est la preuve de la « sectorialisation » du développement ou s'agit-il de la réponse gouvernementale à un mouvement social qui est déjà organisé par secteurs (santé, immigration, éducation) ? L'auteur reconnaît aussi cette limite dans sa conclusion.

Les limites méthodologiques et les choix de recherche ne ternissent en rien la contribution significative de cet ouvrage à la recherche sur le développement de la francophonie canadienne, la représentation communautaire par le discours et le rôle des acteurs clés du développement. Très peu de recherches traitent de l'histoire des idées politiques liées aux communautés francophones et à la politique linguistique fédérale. Il ne serait guère étonnant que les chercheurs de la francophonie canadienne s'y réfèrent dans leurs travaux futurs. De plus, trop peu de chercheurs de la francophonie canadienne ont véritablement saisi le profond changement qui s'est opéré dans la politique linguistique fédérale en 2005. Ce n'est

pas le cas pour Martin Normand, qui a justement placé le concept de « mesure positive » au cœur des recherches sur le développement. Nous oserions dire que l'avènement des mesures positives est le changement le plus significatif pour la francophonie canadienne depuis 1970.

Martin Normand, un jeune chercheur qui amorce une carrière prometteuse, est le premier à avoir défriché une voie qui explique la relation entre le développement communautaire et les obligations linguistiques des institutions fédérales de prendre des « mesures positives ». À l'instar des premiers coureurs de bois canadiens, il a ouvert des sentiers de recherche que fouleront ceux et celles qui viendront ensuite.

Ricky G. Richard

ricky.richard@OCOL-CLO.GC.CA